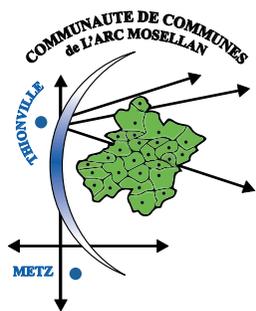


INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX

D'ABONCOURT (57)



PIZZORNO
ENVIRONNEMENT

AMELIORATION CONTINUE DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

PRESERVER LA BIODIVERSITE

La volonté de PIZZORNO Environnement a toujours été de préserver la diversité faunistique et floristique de ses sites en allant au-delà des simples aspects réglementaires en vigueur et en proposant des solutions toujours plus innovantes et plus respectueuses de l'environnement.

L'installation d'Aboncourt a la particularité d'abriter différentes espèces protégées : trois espèces de chauves-souris, le milan royal, le crapaud sonneur à ventre jaune et plusieurs espèces d'orchidées.

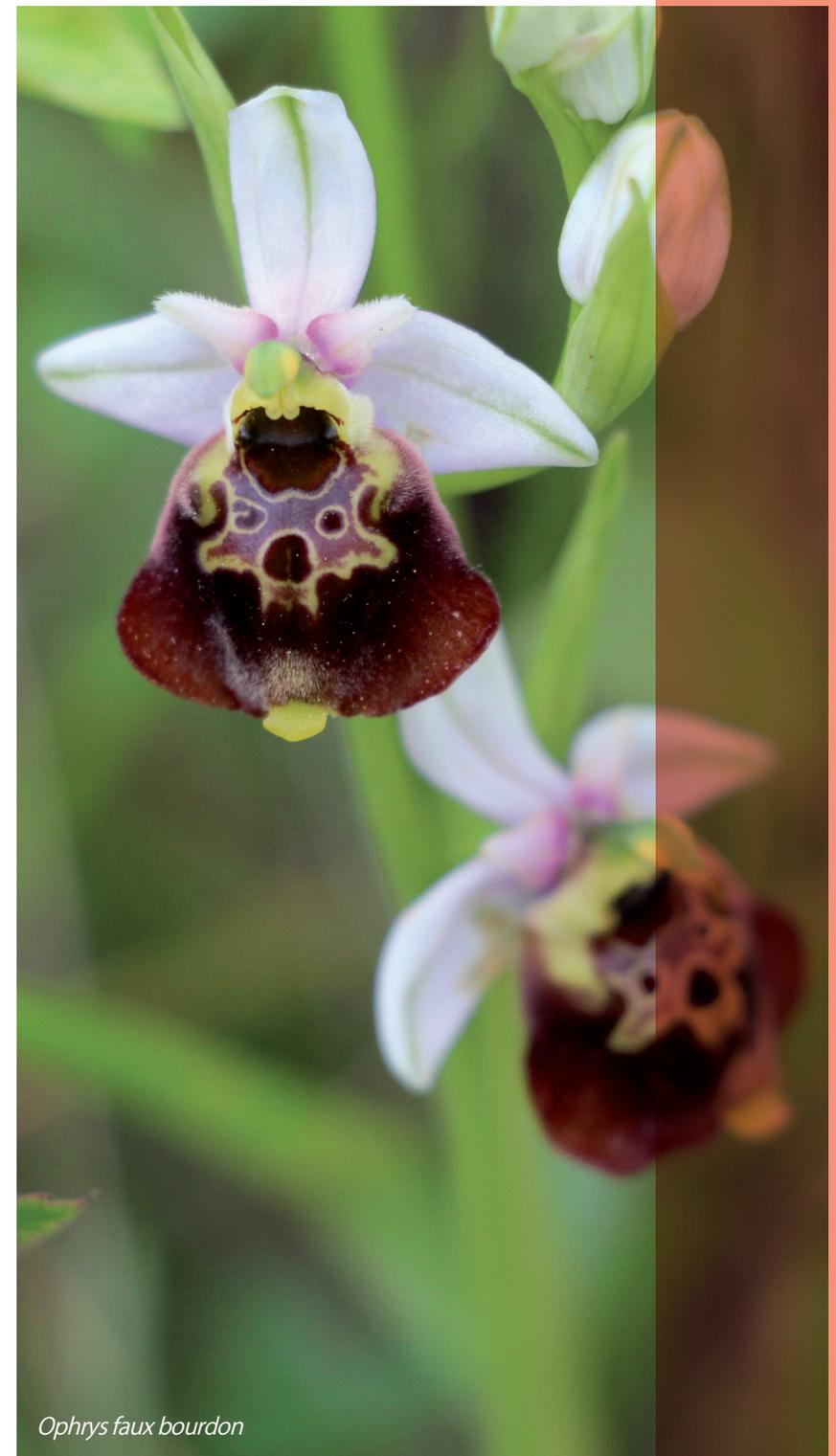
Dans le cadre de son exploitation, PIZZORNO

Environnement a mis en place un programme de mesures de protection de la biodiversité en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan comprenant :

- La création d'un gîte de compensation des chauves-souris.
- La préservation des habitats naturels du crapaud sonneur et de la grenouille rieuse autour du bassin des eaux internes.
- Le maintien de la zone à orchidées et la création d'espaces végétalisés pour faciliter leur conservation.

LA TRIPLE CERTIFICATION

Située dans un environnement privilégié, bénéficiant d'un contexte géologique favorable et d'enjeux écologiques, PIZZORNO Environnement a fait le choix, dès 2009, d'engager son installation dans une voie de triple certification : ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001. L'obtention de ces certifications témoigne d'un effort continu dans l'amélioration permanente des pratiques, des performances environnementales et des règles de sécurité sur le site. Elle traduit également l'engagement du Groupe dans la prévention des risques et sa détermination à produire une qualité de service irréprochable dans le respect de l'environnement.



Ophrys faux bourdon

INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX

Classée pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E) et d'une emprise foncière de 34 hectares, l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D) d'Aboncourt est exploitée depuis le 1^{er} juillet 2009 par PIZZORNO Environnement. Historiquement, le site a connu un passé minier, destiné à l'exploitation souterraine de gypse. Dans les années 70, il fait l'objet de dépôts de crasse d'aciérie qui initient sa reconversion en installation de stockage. Bénéficiant de toutes les infrastructures de protection de l'environnement réglementaires, l'I.S.D.N.D

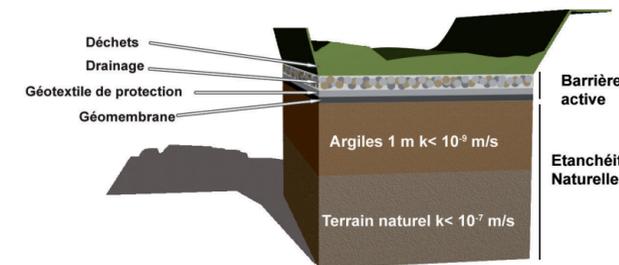
réceptionne les déchets en provenance des départements de Moselle et de façon plus mineure, de Meurthe-et-Moselle. Le site est autorisé à recevoir chaque année 120 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés par arrêté préfectoral du 26 janvier 2015, dans le cadre d'une délégation de service public pour la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (26 communes – 30 000 habitants) jusqu'en 2027.. L'ISDND réceptionne les déchets en provenance des départements de Moselle et de façon plus mineure, de Meurthe-et-Moselle.

TRAITER EN TOUTE SECURITE

Différentes phases de travaux ont été nécessaires avant la mise en exploitation du site, assurant un stockage respectueux de l'environnement :

- Le décaissement de la zone avec vérification de sa perméabilité.
- La réalisation de digues périphériques.
- La mise en place d'une couche d'argile en complément de la barrière passive naturelle.
- La pose de la barrière active composée d'une géomembrane.
- La mise en place du complexe de drainage des lixiviats en fond de casier.

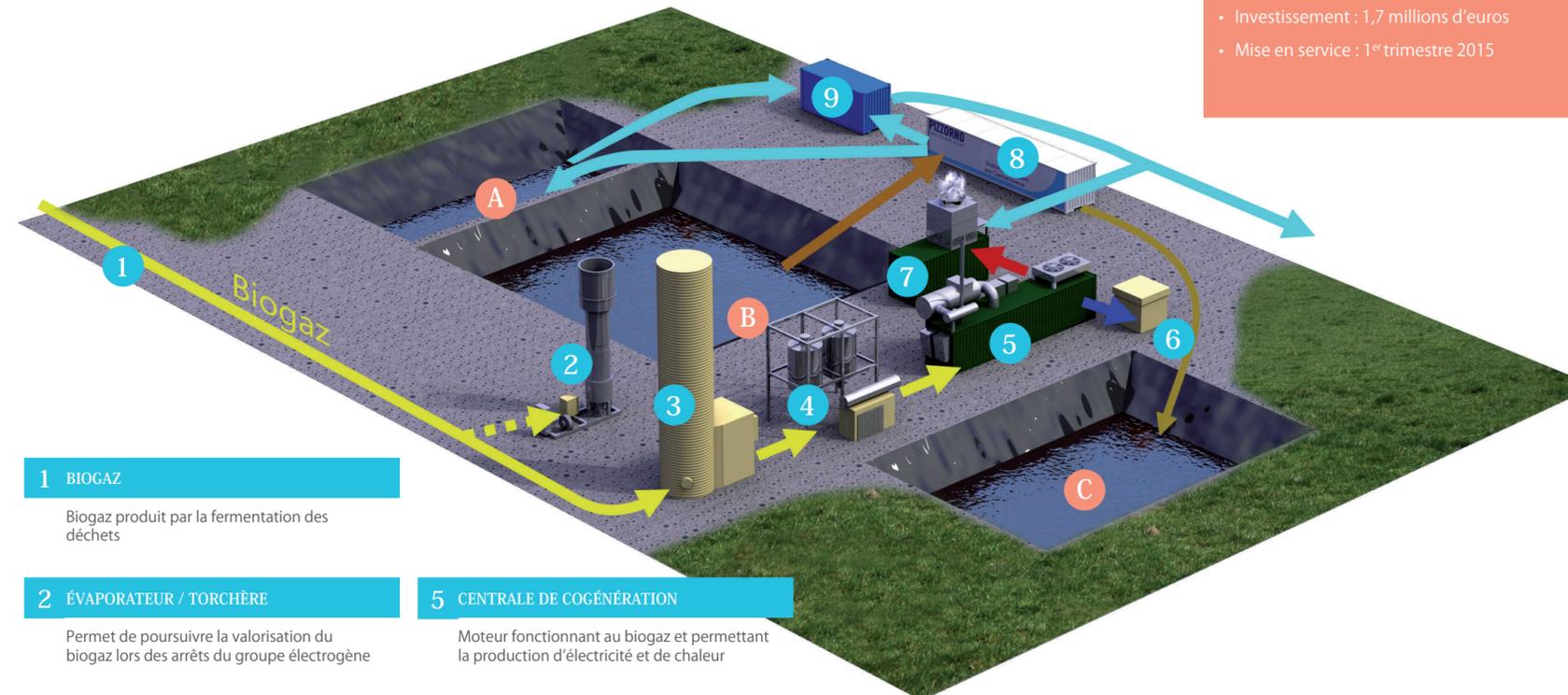
UNE ETANCHEITE NATURELLE ET UNE BARRIERE ACTIVE



PROCÉDÉ DE VALORISATION ÉNERGETIQUE DES EFFLUENTS

CHIFFRES CLÉS :

- Puissance électrique produite : 1.2MW
- de 1300 équivalent logements
- Investissement : 1,7 millions d'euros
- Mise en service : 1^{er} trimestre 2015



1 BIOGAZ

Biogaz produit par la fermentation des déchets

2 ÉVAPORATEUR / TORCHÈRE

Permet de poursuivre la valorisation du biogaz lors des arrêts du groupe électrogène

3 TOUR DE DÉSULFURISATION

Réduit la présence d'hydrogène sulfuré contenu dans le biogaz

4 DÉSHYDRATATION ET FILTRATION PAR CHARBON ACTIF

Assure une épuration du biogaz avant la valorisation

5 CENTRALE DE COGÉNÉRATION

Moteur fonctionnant au biogaz et permettant la production d'électricité et de chaleur

6 POSTE DE LIVRAISON

Permet d'envoyer l'électricité dans le réseau de distribution.

7 TOUR D'ÉVAPORISATION

Utilise la chaleur de la centrale de cogénération pour évaporer les perméats d'osmose

8 STATION DE TRAITEMENTS DES LIXIVIATS PAR OSMOSE INVERSE

Traite jusqu'à 120 m³/jour d'effluent

9 RÉSINE ÉCHANGEUSE D'ION

Permet l'affinage des perméats de l'osmose inverse avant rejet en milieu naturel

A BASSIN DE PERMÉATS

B BASSIN DE LIXIVIATS

C BASSIN DE CONCENTRATS

PRODUCTION DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ

LE BIOGAZ : COMME SOURCE D'ÉNERGIE

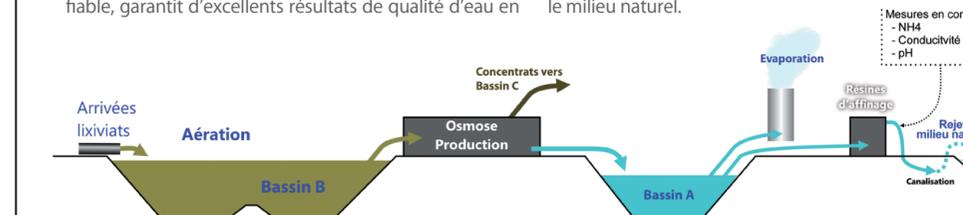
Issu de la fermentation des déchets, le biogaz est en grande partie composé de méthane. Chaque casier de déchets est équipé d'un réseau de captage, constitué de puits reliés entre eux par des collecteurs jusqu'à une installation de valorisation du biogaz associant une torchère et un évaporateur. Désireux d'aller plus en avant dans la valorisation du biogaz produit, PIZZORNO Environnement a fait

le choix d'un équipement de cogénération. Mené en collaboration avec la société Gaseo, ce procédé de valorisation énergétique permet de produire de l'électricité et de la chaleur à partir de biogaz. L'électricité est directement injectée dans le réseau électrique tandis que la chaleur est redirigée vers le procédé de traitement des lixiviats. Une première dans l'Est de la France.

LE TRAITEMENT DES LIXIVIATS : UN PROCESS AMELIORE

PIZZORNO Environnement s'est porté dès 2010, sur un traitement des lixiviats par osmose inverse. Précurseur en France de ce mode de traitement, PIZZORNO Environnement utilise ce procédé sur ses installations de stockage depuis 1997. Les lixiviats sont recueillis grâce à un réseau de drains et traversent une série de membranes extrêmement fines. Cette technologie fiable, garantit d'excellents résultats de qualité d'eau en

sortie de station. Le perméat obtenu, épuré à 98 %, peut être soit valorisé sur le site, soit réintégré dans le milieu naturel. Depuis novembre 2014 et pour répondre aux normes de rejets toujours plus drastiques, le traitement des lixiviats par osmose inverse a été renforcée par une installation de résine échangeuse d'ions. Le perméat ainsi traité, peut-être sans risque de pollution, rejeté dans le milieu naturel.



Equipements de cogénération

WWW.PIZZORNO.COM

PIZZORNO ENVIRONNEMENT

109, rue Jean Aicard – 83300 DRAGUIGNAN
Tél. : 04 94 50 50 50 – Fax : 04 94 50 87 59

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN

8 rue du Moulin - 57920 BUDING
Tél : 03 82 83 21 57 - Fax : 03 82 83 61 57
www.arcmosellan.fr

ISDND D'ABONCOURT

Rue Principale – RD 55 - 57920 ABONCOURT
Tél : 03 82 82 12 51 Fax : 03 82 59 27 19